Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **103 (1967)**

Heft 14

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

14

Montreux, le 21 avril 1967

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

Pour nos classes de grands :

la chanson et les chanteurs modernes...

Dans ce numéro en page 251

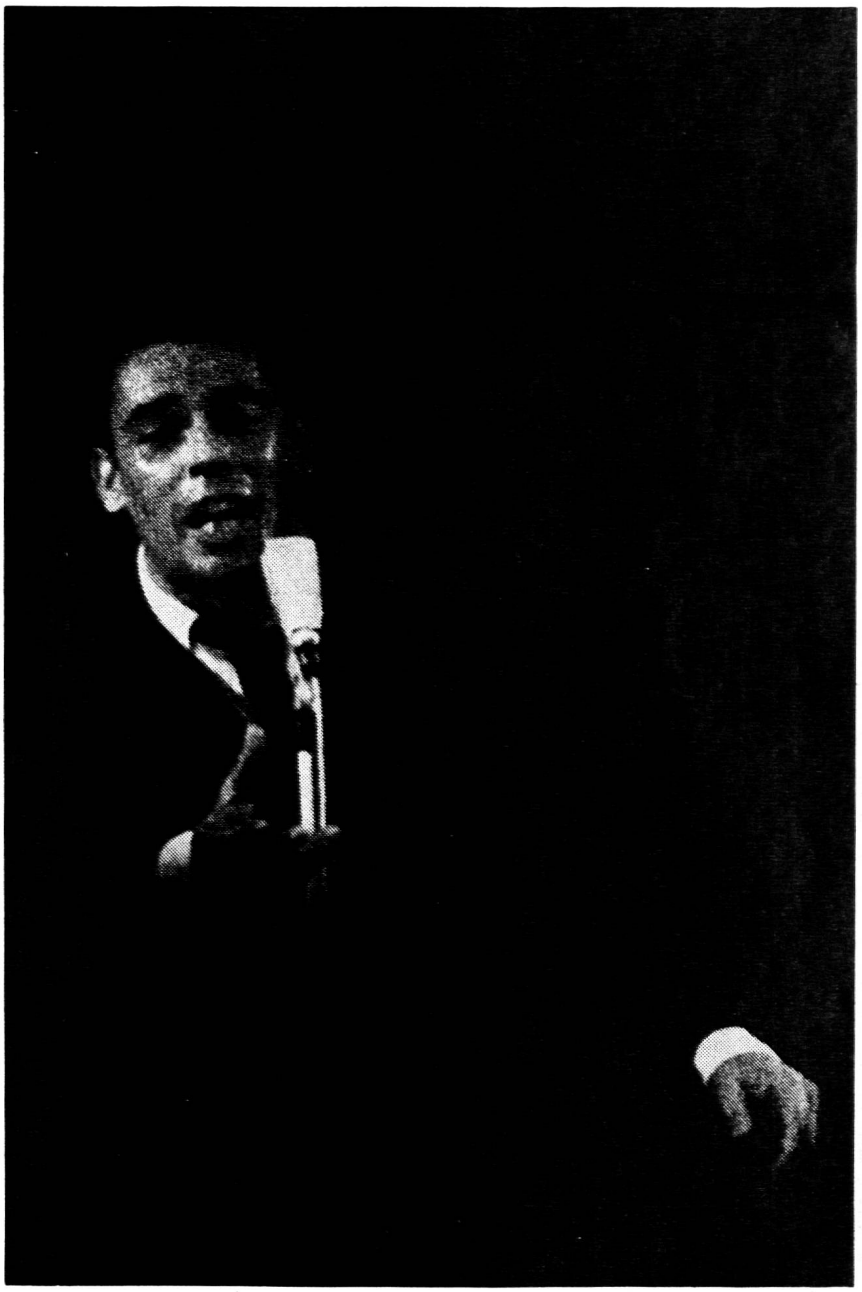

Photo : « Journal de Montreux ».

BRÉSIL

25 juillet au 19 août : Fr. 3.700.—
Extension - CHUTES DE L'IGUAZU - PARAGUAY
ARGENTINE - URUGUAY : Fr. 1.300.—

CANADA - U.S.A.

3 au 23 août (sans repas) : Fr. 2.200.—

CHINE

16 juillet au 26 août : Fr. 3500.—
Extension au JAPON : Fr. 2100.—

JAPON

30 juillet au 1er septembre : Fr. 4200.—

MEXIQUE - U.S.A.

24 juillet au 30 août : Fr. 4650.—
Extension au CANADA : Fr. 800.—
TOUS FRAIS COMPRIS
avec ou *SANS AVION*

V. D. M. (VOYAGES DU MONDE)
28, faubourg de l'Hôpital 2000 NEUCHATEL
(038) 4 23 33 Réception le jeudi, de 15 h. à 18 h.

programmes exceptionnels

Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)
au terminus du tram No 8 **Genève-Veyrier**

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève - Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 38 81 24.

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

RADIO
ET STÉRÉOPHONIE
HAUTE-FIDÉLITÉ

pour l'auditeur exigeant
par les soins de

FOETISCH FRÈRES S. A.
Grand-Pont 2 bis
Lausanne

Henniez-Lithinée

la boisson de toute heure

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Les mathématiques avancées à l'école primaire ?

« Le jour n'est pas très éloigné où l'on enseignera l'algèbre à des enfants de six ans et les premiers éléments de mathématiques avancées à des élèves des écoles primaires. » C'est le pronostic auquel s'est livré le professeur Joseph Charvat, de l'Université de Prague, lors d'une récente réunion au siège de la FAO à Rome.

« De telles méthodes ont déjà été expérimentées avec succès dans plusieurs écoles », a déclaré le professeur. « Il nous faut préparer les générations montantes à des méthodes de pensée nouvelles, car les jeunes ne sauraient faire face aux problèmes complexes de demain avec les instruments périmés dont nous disposons aujourd'hui. »

Le professeur Charvat a fait cet exposé au cours d'une réunion de la Commission consultative des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement. L'objet de la réunion : un rapport sur l'enseignement des sciences, qui doit servir de point de départ à une action en profondeur destinée à permettre aux pays en voie de développement de rattraper leur retard en matière de connaissances scientifiques et techniques.

(Informations Unesco)

Bravo, Crapaud !

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que l'Ambassade de Suisse à Paris vient d'envoyer à la fondation Pro Juventute, éditrice de « Cadet Roussel » et du « Crapaud à lunettes », l'une des Coupes Emile-de-Girardin 1966 que ces journaux d'enfants ont reçue de l'Office du Vocabulaire français. Ces coupes sont destinées à récompenser les journaux et périodiques les plus remarquables pour leur souci du beau langage et leurs efforts déployés en faveur de la langue française.

Les autres lauréats pour les publications destinées à la jeunesse sont, pour la France, « Amis-Coop », magazine des jeunes coopérateurs scolaires, édité par l'Office central de la coopération à l'école ; pour la Belgique, « Tintin » ; pour le Canada, « Hérauts », de Montréal ; « Passe-Partout », revue destinée aux adolescents étrangers qui apprennent le français.

Nos félicitations.

Un à zéro !

Il y a plusieurs moyens, pour un débutant, d'assurer sa discipline. Je croyais tous les connaître, en quoi je me trompais. Car la pittoresque histoire qu'une maman m'a contée et que l'intéressé a bien dû confirmer, m'en a révélé un de plus ; pas à la portée de chacun, vous en conviendrez !

Le héros de notre histoire n'entreprenait pas une tâche facile... La classe de « grands » qu'on venait de lui confier avait malheureusement perdu son maître à la fin du premier trimestre et avait déjà passé par les mains de deux remplaçants.

Je le savais capable, très calé en théorie, mais il me paraissait timide. Et, surtout, si son élocution était riche et son français excellent sa voix faible et sa diction par à coup, par groupes de mots agglutinés, le desservaient certainement. Enfin (et ça compte actuellement) il ne me semblait pas sportif.

* * *

La situation en était à ce moment critique où maître et élèves ayant fait connaissance, s'étant observés, un rien pouvait faire pencher la balance du remplacement, soit du côté du succès, soit du côté de la défaite.

Tout se joua, en quelques secondes, à la leçon de gymnastique !

Dans le branle-bas du déploiement des tapis devant les agrès, le maître, qui surveillait la manœuvre, entendit distinctement le « dur » de la bande s'enhardir et déclarer à ses camarades : « Si c'est pour la boxe ou pour le jiu-jitsu, il n'a qu'à venir vers moi... vous allez voir »...

Les enfants étaient maintenant alignés, en colonnes, derrière chaque tapis. C'est alors que l'instituteur appela le perturbateur. Devant la classe sidérée il l'empoigne ! Un han ! étouffé et voilà notre fanfaron cloué au tapis par un savant tour de ce sport (de cet art) importé du Japon !

C'est, depuis, que cette classe travaille, dans un climat paisible, à mon entière satisfaction.

* * *

Indépendamment de l'originalité du procédé, trois choses m'ont plu dans le comportement du candidat :

Il a habilement su éviter un acte de violence ; une passe de jiu-jitsu c'est du sport et non un châtiment corporel ;

il a su choisir le lieu et l'heure : sur un tapis, au moment des exercices physiques ;

enfin, il ne s'est pas vanté par avance de ses aptitudes sportives et s'est réservé l'avantage de la surprise.

A. Ischer

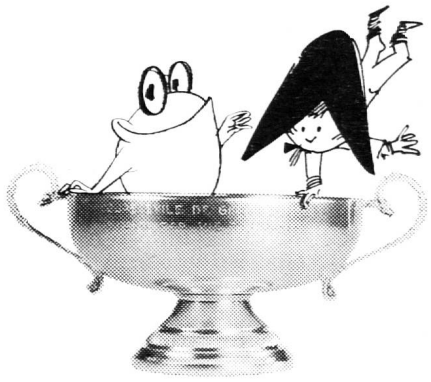

Encore l'évaporation

Ce qui est écrit est écrit. Que mon article du 3 février ait indisposé pas mal de gens ne changera rien à l'affaire. l'école primaire est prétéritée, puisqu'elle ne dispose pas pour garder ses maîtres des mêmes atouts que l'école secondaire. Un fait est là, incontestable : le même maître, avec les mêmes qualifications, enseignant la même discipline à des élèves du même âge, touche un salaire **légal** de plusieurs milliers de francs inférieur selon qu'il dépend d'un service ou d'un autre. Tant qu'on n'aura pas justifié par des arguments valables cette situation précise, le malaise subsistera. Ce n'est pas le sec refus d'entrer en matière exprimé par le président de la SVMS dans l'« Educateur » du 14 avril qui aura convaincu beaucoup de monde.

Quant à l'opinion du Comité central de la SPV sur l'opportunité d'exposer dans la partie pédagogique un problème qu'il prétend « d'ordre corporatif strictement vaudois » [1], elle témoigne d'une vision trop étroite des choses. Bien plus que le statut particulier de 50 ou 100 maîtres vaudois — d'ailleurs personnellement à l'abri de toute déconvenue, puisque protégés par la règle incontestée de la conservation des situations acquises — c'est un **principe** fondamental qui est en cause ici : la hiérarchisation injustifiée de la fonction enseignante, qui déclasse **a priori** l'enseignant primaire par rapport à d'autres ordres d'enseignement.

D'autres ont dénoncé bien avant moi cette conception périmée, héritée du passé. Dans le rapport de la Commission de l'UNESCO réunie à Hambourg en 1954, on trouve ces lignes :

Dans tous nos pays, nous avons besoin, à tous les âges, d'éducateurs beaucoup plus que d'instructeurs. C'est pourquoi il est désirable que l'on arrive à une péréquation des traitements. A examiner les choses sérieusement, sans idées préconçues, en homme d'affaires, on pourrait affirmer que c'est le maître primaire qui devrait être le plus payé. N'est-il pas responsable seul d'une collectivité d'enfants, pendant une année ? et, quand il est à la campagne, pendant plusieurs années ? Son influence est considérable. Le maître secondaire, lui, partage ses responsabilités avec ses autres collègues. Socialement, par conséquent, la tâche de l'instituteur apparaît plus délicate et plus importante...

Ce que l'on doit considérer avant tout, c'est la valeur humaine, sociale de l'éducation où qu'elle soit distribuée, et non pas le genre de culture que l'éducateur peut donner. L'éducation, non l'instruction, doit avoir la primauté.

En vérité, nous touchons là à un très vaste problème, écrivais-je le 3 mars. Qui le contestera ?

J.-P. Rochat.

[1] « Educateur » du 31 mars.

Une institutrice de la Cordillère, la Senorita Luciana

Luciana Luna Yabar est une jeune Péruvienne de 26 ans, originaire de Lima. Institutrice, elle a été nommée pour 3 ans dans une école de la province de Cuzco. Rejoindre son poste n'est pas pour Luciana une petite affaire. De Lima, elle a pris l'avion pour Cuzco ; de Cuzco, elle a voyagé pendant toute la journée en autocar pour atteindre à 3500 mètres d'altitude, dans les Andes, le village de Paucartambo (600 habitants). L'école est à 115 km de là et Luciana, seule, à cheval, va traverser pendant deux jours les solitudes andines, passant un col à 4800 mètres d'altitude. Pendant neuf mois, elle ne va pas quitter son école, créée dans une hacienda abandonnée pour les enfants des Indiens Queros. Ceux-ci vivent alentour, dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres, entre 4000 et 5000 m d'altitude. Ils élèvent des lamas et des vigognes. Les enfants viennent à l'école le lundi matin à 8 heures et y demeurent jusqu'au vendredi soir. Ils doivent faire une vingtaine de kilomètres à pied. Ils ont de 8 à 13 ans. Dans leur internat rudimentaire, l'eau vient de la fonte des glaciers. Tous les 15 jours, un homme vient du village voisin (115 km) pour scier du bois et éplucher les pommes de terre, qui forment la base de l'alimentation des enfants. Les familles en constituent un stock à l'école. Viennent s'y ajouter des bouillies, un peu de lait sec fourni par le gouvernement péruvien.

L'école est chauffée l'hiver avec le bois mort ramassé dans la montagne. Luciana partage entièrement la vie de ses élèves et surveille leurs jeux. Elle leur apprend les soins corporels et leur enseigne l'espagnol (ils parlent quechua). Ils apprennent à lire, à écrire et à compter en espagnol. Luciana dispose d'une petite pièce aux murs nus, sans autre mobilier qu'un lit de lattes de bois et une couverture de lama. Elle a trois mois de congé par an et repart alors pour Lima. Elle gagne 1400 soles par mois (248 fr.) et il lui arrive de prélever sur son salaire pour payer les fournitures scolaires.

(Reproduit du « Courrier de l'Unesco », septembre 1966.)

éducateur

Rédacteurs responsables :
Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin
Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE Fr. 20.– ; ÉTRANGER Fr. 24.–

CINÉMA

Projecteurs neufs, utilisés quelques heures, vendus avec une année de garantie : SIEMENS (Fr. 3000.—), Micron XXV (Fr. 1700.—). Occasions uniques.
S'adresser au bureau du journal ou tél. (032) 2 84 67.

Ecole et orientation professionnelle

Le numéro de janvier 1967 d'« Orientation et formation professionnelles », organe de l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle, contient le texte intégral du rapport de la Commission suisse qui a étudié les moyens de mieux coordonner les efforts du corps enseignant et des orienteurs spécialisés. Rappelons que la Suisse romande y était représentée par MM. James Schwaar, ancien inspecteur scolaire à Lausanne, Alfred Sudan, professeur et orienteur à Fribourg, et Pierre Turuvanni, instituteur et orienteur à Pully.

Faute de place, nous ne pouvons publier ici que les conclusions et recommandations finales. Ceux qui désireraient connaître l'entier du rapport peuvent l'obtenir au prix de Fr. 1.— auprès du Secrétariat général pour l'orientation professionnelle, Eidmattstrasse 51, 8032 Zurich.

Considérations, principes et recommandations

I. Considérations fondamentales

1. Conformément à l'article 276 du Code civil suisse, les parents sont responsables de la décision du choix professionnel de leurs enfants. Or, de nos jours, pour des raisons qui ont été exposées à l'introduction de ce rapport, les parents et les adolescents ont plus que jamais besoin d'être aidés efficacement dans ce domaine.

2. Donner à la jeunesse masculine et féminine, au cours des dernières années scolaires, une maturité d'esprit suffisante pour choisir une profession est une tâche éducative importante et urgente, qui incombe aussi bien à l'école qu'à l'orientation professionnelle.

3. Selon les lois scolaires et les plans d'études en vigueur, l'école contribue, dans le cadre de sa mission d'éducation et d'instruction, à développer chez les jeunes la maturité d'esprit suffisante pour choisir un métier. Elle s'y emploie de la façon suivante :

- *en développant les aptitudes et facultés individuelles des enfants ;*
- *en leur inculquant une bonne éthique du travail et de la profession ;*
- *en encourageant les qualités de travail et de caractère telles que l'exactitude, le soin, la conscience, la persévérance, l'indépendance, la discipline, l'honnêteté.*

4. L'orientation professionnelle est tenue, de par la loi, « à aider les mineurs à choisir une profession conforme à leurs aptitudes et à leurs goûts ; elle s'exerce par l'information générale et par des consultations individuelles, avec le concours des parents, de l'école et des milieux économiques » (article 2, alinéa 1, de la Loi fédérale du 20 septembre 1963 sur la formation professionnelle).

Les recommandations et les principes suivants concernent exclusivement la collaboration entre l'école et l'orientation professionnelle.

II. Principes généraux de collaboration entre l'enseignant et l'orienteur

1. Dans l'intérêt même des jeunes, l'office d'O.P. et l'école doivent collaborer étroitement aussi bien dans le domaine de la préparation au choix professionnel que dans celui de l'orientation professionnelle individuelle.

2. Cette collaboration ne peut être efficace que dans un esprit de confiance mutuelle.

3. L'orienteur acquiert la confiance du corps enseignant en établissant des contacts personnels permanents avec les divers enseignants et, surtout, en les informant de ses méthodes de travail et des résultats de ses consultations.

4. Le corps enseignant s'assure le mieux la confiance de l'orienteur en soutenant activement ses efforts.

5. C'est l'orienteur qui, en règle générale, prendra l'initiative de la collaboration.

6. Le meilleur système de collaboration est une division du travail et une délimitation des compétences clairement établies. L'orientation professionnelle individuelle incombe en principe à l'orienteur, qui a reçu la formation requise à cet effet. Quant au reste, la division du travail la plus appropriée doit être trouvée, pour chaque secteur d'orientation, par les enseignants et par l'orienteur eux-mêmes.

7. La collaboration doit être revue et améliorée par un échange continuel d'expériences.

8. Les communautés de travail d'orienteurs et d'enseignants de classes terminales, réunies pour des échanges d'expérience et pour intensifier la collaboration, ont obtenu ici et là de fort bons résultats.

III. Recommandations

1. Recommandations à l'attention de l'orientation professionnelle

1.1. On recommande aux orienteurs d'établir aussi souvent que possible des contacts personnels avec le corps enseignant, en consultant ce dernier et en le tenant au courant après l'examen d'O.P. La fiche de renseignements à remplir par l'enseignant ne remplace pas le contact personnel.

1.2. Le contact personnel avec les jeunes instituteurs est particulièrement précieux et devrait être établi le plus tôt possible après leur entrée en fonctions.

1.3. L'orienteur se tient à la disposition du corps enseignant, aidant et conseillant, pour toutes les questions de préparation au choix professionnel.

1.4. Les séances de préparation au choix professionnel (cf. définitions) doivent être mises au point, dans le cadre d'un programme général, par l'orienteur et d'entente avec les enseignants. Il conviendra de ne pas oublier que le développement de la maturité d'esprit des jeunes est un processus de longue haleine qui devra s'effectuer progressivement mais d'une façon continue. On évitera une intensité excessive de l'information professionnelle.

1.5. Les opinions varient encore sur l'efficacité des différentes méthodes de préparation au choix professionnel et sur leur application adéquate. C'est pourquoi le comité de l'Association suisse pour l'orienta-

tion scolaire et professionnelle (ASOSP) prendra l'initiative de l'élaboration d'une méthodologie de la préparation au choix professionnel.

1.6. Comme le succès de la préparation au choix professionnel dépend non seulement de la sélection des méthodes mais aussi bien du dynamisme et de la personnalité de l'orienteur et de l'enseignant, sans oublier les conditions locales, la mentalité et le degré de maturité des jeunes élèves, il convient de laisser carte blanche à l'orienteur et à l'enseignant quant au choix des moyens et des méthodes.

1.7. La formation et le perfectionnement de l'orienteur, dans le domaine de la préparation au choix professionnel, doivent être élargis et intensifiés.

2. Recommandations à l'attention de l'école

2.1. Toutes les matières d'enseignement des dernières années scolaires, dans le cadre des plans d'études, peuvent aussi être mises au service du développement de la maturité professionnelle. On devrait en particulier se servir des leçons données en classe pour montrer aux élèves des aperçus de la vie professionnelle actuelle.

2.2. Il faut mettre à la disposition des maîtres la documentation utile à leur enseignement en matière de préparation au choix professionnel. Chaque bâtiment scolaire devrait disposer au moins d'une collection de publications d'information professionnelle, constamment renouvelée et remise à jour.

2.3. Lors de la réimpression de manuels d'enseignement existants et de l'élaboration de nouveaux manuels, il faudra veiller à ce que leur contenu et la description d'activités professionnelles correspondent à la vie réelle actuelle.

2.4. Pour satisfaire ses besoins de relève, l'économie intervient de plus en plus directement auprès de l'école. Les demandes y relatives doivent être en principe transmises à l'office d'orientation professionnelle compétent, afin de ne pas entraver, chez les adolescents, le processus de développement de leur maturité professionnelle.

2.5. Lorsque des offices d'orientation professionnelle sont disponibles, il est recommandé aux enseignants de leur transmettre les cas exigeant une orientation professionnelle individuelle.

2.6. L'enseignant doit être préparé à sa tâche : à l'école normale, par des cours de formation complémentaire et au sein de communautés de travail. Il est particulièrement nécessaire de donner au corps enseignant une information sur le monde professionnel actuel, sur le fonctionnement de l'orientation professionnelle et sur les méthodes de préparation au choix professionnel.

3. Recommandations à l'attention des autorités

3.1. Il est recommandé d'encourager l'esprit de collaboration entre l'orientation professionnelle et le corps enseignant, même si les autorités compétentes de l'école et de l'orientation professionnelle entretiennent de bonnes relations.

3.2. Il faut encourager le développement de l'orientation professionnelle de manière qu'elle puisse, conformément aux exigences actuelles, s'acquitter aussi bien de sa tâche de préparation au choix professionnel que de celle de l'orientation professionnelle individuelle.

3.3. En cas de revision d'organisations scolaires (enseignement primaire et secondaire), il conviendra d'accorder une attention particulière à la notion du développement de la maturité professionnelle. Les offices d'orientation professionnelle sont prêts à collaborer à l'étude de ces questions.

3.4. Il faut accorder les crédits nécessaires à l'acquisition et au renouvellement permanent d'une collection de publications d'information professionnelle, cela pour chaque bâtiment scolaire.

3.5. L'occasion doit être donnée aux enseignants de se former, à l'école normale déjà, à cette tâche de préparation au choix professionnel. Il convient d'encourager en outre la fréquentation de cours facultatifs complémentaires ainsi que la collaboration avec les orienteurs dans le cadre de communautés de travail.

Les comités de l'Association suisse des enseignants, de la Société pédagogique romande et de l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle ont pris connaissance du présent rapport. Ils remercient la commission « Ecole et orientation professionnelle » de son travail et en approuvent les conclusions et recommandations.

L'Organisation de la Recherche pédagogique. Recherche d'éducation comparée. Genève, Bureau international d'éducation, et Paris, Unesco. LI et 184 p. (Publication No 287). Francs suisses 15.— ; F.fr. 17.50 ; sh. 25/— ; $ 5.00.

La recherche pédagogique doit devenir de plus en plus à l'heure actuelle un instrument au service de la planification de l'enseignement et des réformes scolaires. Ele dépasse le domaine de la science pure pour s'appliquer à l'amélioration de l'enseignement sous toutes ses formes. Il était donc opportun d'établir sur le plan international le bilan des efforts entrepris par les différents pays pour donner à la psychologie et à la pédagogie expérimentales la place qui leur revient dans l'organisation de l'enseignement. Les réponses fournies par 84 pays révèlent des situations assez diverses, les unes faisant état d'une expérience déjà longue et disposant de moyens assez étendus, les autres se trouvant encore dans une période de gestation et ayant besoin d'aide sous forme d'experts, de matériel ou de crédit. De toute façon l'utilité pratique de la recherche pédagogique semble être reconnue un peu partout, même si les relations entre les chercheurs, les autorités scolaires et le personnel enseignant laissent encore à désirer. On peut constater aussi que la recherche pédagogique se confine de moins en moins au seul domaine de la psychologie et de la pédagogie pour faire appel à d'autres disciplines, touchant de près ou de loin au développement de l'enfant et au perfectionnement des méthodes et des systèmes éducatifs. La recommandation adoptée par la XXIXe session de la Conférence internationale de l'instruction publique sur la base de cette étude insiste auprès des ministères de l'instruction publique pour qu'ils donnent plus d'attention encore au développement de la recherche pédagogique et pour que des crédits soient affectés à la formation du personnel nécessaire et à l'organisation de services vraiment adéquats. Elle relève l'utilité de la collaboration nationale et internationale dans ce domaine afin d'éviter les tâtonnements et les doubles emplois. A cet effet, la liste d'adresses qui figure à la fin du volume pourra contribuer à resserrer les liens entre les différents organismes officiels et privés qui se consacrent entièrement ou partiellement à la recherche pédagogique.

Classes terminales de filles
Exploitation de l'actualité

La chanson et les chanteurs modernes

Elaborée par un groupe d'enseignants français lors d'un stage de préparation à l'enseignement dans les classes terminales pratiques, la leçon ci-dessous a paru dans le N° du 15 janvier de l'« Educateur » (Pédagogie Freinet, éditions ICEM, BP, 251, 06, Cannes).

Buts de l'entretien

— Etudier la place de la chanson dans la poésie populaire.

— Donner aux élèves une attitude critique vis-à-vis de ce que nous offrent les disques, la radio, la télévision, le cinéma.

Matériel utilisé

— Il a été rassemblé au cours des leçons précédentes et complété par une documentation du maître.

a) Journaux : quelques journaux à titres agressifs. Ex. : *France-Dimanche* (Titre : Johnny et Sylvie, est-ce la fin ?).

— Revues : *Salut les Copains ; Mlle âge tendre ; Formi.*

b) Images et photos : collection de photos de vedettes fournie par les élèves. Emballages de disques.

c) Disques : Parmi les disques apportés par les élèves, le maître a choisi. Ont été utilisés :

— *Eddy Mitchell :* N° 70 378 Barclay, *Eddy soit bon* et *Daniela.*

— *Sheila : Première surprise-partie.*

— *Aznavour :* N° 70 468 Barclay 45 t., *Les comédiens,* et N° 70 681 Barclay 45 t., *A ma fille.*

— *Brassens :* N° 432 067 Philips, *Marquise* et *Toi l'Auvergnat.*

— *Brel :* N° 80 175 Barclay 33 t., *Le plat pays.*

— *Armstrong :* N° 233 007 Decca 33 t., *New-Orleans function.*

d) Electrophone : de bonne qualité et de puissance suffisante.

e) Feuilles multigraphiées : paroles des *Comédiens,* d'Aznavour.

I. Ce qui a précédé la leçon

— Au cours d'entretiens précédents, les élèves ont manifesté leur enthousiasme pour les chanteurs modernes.

On a établi un tableau résumant les préférences, les noms des chanteurs et chanteuses à la mode, les titres de leurs principales chansons.

— On a étudié aussi l'importance de la publicité, le chiffre d'affaires représenté par la vente des disques, du matériel d'audition, des magazines spécialisés, des droits d'auteur, etc.

— Une enquête a permis d'établir le nombre moyen de disques achetés par les adolescents. Le problème de l'argent de poche et de son utilisation a été abordé. On a conclu que le « marché des jeunes » est important et relativement facile à conquérir.

— Un retour dans l'histoire contemporaine a permis de constater que certains chanteurs disparaissent très rapidement de la scène, que d'autres en revanche se maintenaient longtemps.

— On a étudié la biographie de chanteurs particulièrement attachants ou de ceux dont la vie s'est terminée lamentablement.

— Des panneaux d'affichage ont été réalisés.

Ces entretiens ont encouragé l'expression orale et écrite, la lecture, le calcul. Ils ont visé à donner aux élèves une attitude réservée vis-à-vis de la publicité, à développer leur bon sens et leur goût, et d'affermir le sens moral.

II. La leçon elle-même

1. *Liaison avec ce qui a précédé.*

On complète l'un des tableaux d'affichage par le journal *France-Dimanche.*

— Faire lire quelques lignes de l'article. Les photos de J. Hallyday sont affichées. (Johnny et son scooter ; la vedette en maillot de bain.) Les observer.

— Rappeler quelques titres de chansons. Qui est J. Hallyday ? Placer un disque sur l'électrophone. Le laisser jouer en sourdine, en fond sonore.

Principales questions posées :

— Pourquoi représente-t-on Johnny Hallyday en train de nettoyer son scooter ?

— Pourquoi le montre-t-on en ville faisant ses achats ?

« Pour le rapprocher du *commun.* »

— Quel est son vrai nom ? Pourquoi ce nom américain ?

— Quel est l'intérêt de cet article à sensation ? De ces photos ?

« Publicité - Besoin d'exotisme. »

— Tout cela, est-ce vraiment utile à la chanson ?

Ces photos, ces articles apportent-ils des renseignements sur la chanson ? Amener les élèves à conclure qu'il s'agit de *publicité.* Une vedette a besoin de publicité car elle vend ses chansons.

2. *Différence entre « entendre » et « écouter ».*

Pendant notre discussion, nous avons entendu un disque de J. Hallyday. Quelles chansons a-t-il chantées ?

— Attirer l'attention des élèves sur le fait qu'ils n'ont pas réellement écouté le disque. L'accompagnement musical, le fond sonore créent un climat « optimiste » artificiel (ambiance). (Ne pas omettre d'écrire les termes nouveaux au tableau.)

— Quand écoutez-vous des chansons, la radio ?

— Montrez la différence entre « entendre » et « écouter » (ne pas entreprendre une leçon de vocabulaire).

a) Ecouter avec attention le disque d'Eddy Mitchell: *Eddy sois bon.*

Faire découvrir aux élèves qu'une chanson enregistrée comprend :

— *les paroles*
— *un air*
— *un rythme.*

Attirer l'attention sur la pauvreté des paroles (écrites par Eddy Mitchell), couvertes d'ailleurs par la musique, la pauvreté de cette musique.

b) « Ecouter » le disque *Daniela* du même chanteur (paroles écrites par le beau-frère d'Aznavour).

Conclusion : Les paroles sont meilleures, la voix est agréable.

c) « Ecouter » Sheila : *Première surprise-partie.*

La conclusion s'impose d'elle-même. Il suffit de compter la répétition des paroles qui conduit à une obsession. C'est un rappel à la notion primitive de l'envoûtement.

Conduire les élèves vers la conclusion que les disques que l'on vient d'écouter sont des disques pour danser parce qu'ils expriment surtout un certain *rythme.* Il ne faut pas leur en demander davantage. Ce ne sont pas des disques de chansons.

3. *Qu'est-ce donc qu'une chanson ? Une bonne chanson ?*

Faire découvrir qu'une chanson est construite avec :
— de bonnes paroles,
— une musique agréable.

De quoi parle-t-on dans une chanson ?

Point de départ pour :

a) *Une expression orale.*

— rappeler des chansons actuelles, des chansons plus anciennes ;

— animer la discussion :

Paroles : chanson ou danse ;

Air : voix agréable, forte, rauque, ténue ;

Rythme : musique, etc...

— Laisser parler les élèves. Rectifier les tournures locales, les expressions, etc...

b) *Une expression écrite.*

— Textes libres sur les chanteurs préférés ou comptes rendus de journaux en travaux par équipes.

— Faire écrire les paroles des chansons connues : vocabulaire, révision de l'orthographe.

— Faire rechercher les principaux thèmes.

c) *La lecture :* lecture du texte *Les comédiens.*

Ce travail peut être réalisé par équipes ou individuellement.

Guider et animer constamment la recherche. Utiliser à titre d'exemples :

Brel : Le plat pays — Description d'un paysage du Nord.

Aznavour : Les comédiens — Remettre à chaque élève le texte multigraphié - faire lire - montrer la valeur descriptive sans entrer cependant dans l'explication de texte.

Brassens : Belle Marquise (attention : ne pas laisser passer tout le disque, la fin ne convient pas à la classe). Le temps qui passe - musique plaisante.

Aznavour : A ma fille — Amener les élèves à dégager le sens général.

Ces disques sont indiqués à titre d'exemples. Bien d'autres chansons peuvent être utilisées. Bien remarquer cependant qu'il y a, dans l'emploi de ces quatre disques, une graduation. La description « géographique » de Brel est plus aisée à comprendre que le thème de l'amour paternel développé par Aznavour. Ne pas hésiter à faire entendre plusieurs fois ce dernier disque.

Attirer l'attention des élèves sur l'orchestration (en particulier sur la trompette bouchée en contre-chant qui exprime la tristesse, le regret).

Armstrong : New-Orleans function — un enterrement à la Nouvelle-Orléans. Ce disque évoque la misère des Noirs mais aussi leur espoir (les paroles sont tirées de la Bible).

Faire sentir aux élèves que la musique a une origine profondément populaire, qu'elle s'intègre dans une civilisation.

4. *Conclusions.*

Conduire la classe vers les prises de conscience suivantes :

— puissance de la publicité ;

— la publicité a pour but de faire vendre quelque chose ;

— ne pas se laisser influencer par le « culte de l'idole » (l'idole étant créée de toutes pièces par la *publicité).*

Aboutir aux décisions :

— ne pas accepter toutes les chansons lancées à grand renfort de publicité, mais faire preuve d'esprit critique.

— *écouter* un disque au lieu de se contenter de l'*entendre.*

III. Suggestions pour une exploitation du thème

La leçon a duré environ 3 heures au cours desquelles l'intérêt des études n'a jamais faibli. Elle fait partie d'un ensemble. C'est la suite logique d'une recherche d'un intérêt immédiat des adolescents et adolescentes. Elle doit être exploitée d'une façon plus détaillée. Voici quelques suggestions.

1. *Français.*

a) *lecture :* lecture critique des articles des journaux, revues, magazines.

b) *orthographe :* exercice d'autodictée des paroles de chansons connues.

c) *vocabulaire :* les mots (ex. : *écouter, entendre).* Etude approfondie du texte remis aux élèves *Les comédiens.* Commentaire de ce texte.

d) *littérature :* rapprocher *Les comédiens* des *Balladins* (Apollinaire).

Rapprocher *La Marquise* (Brassens) du sonnet à *Hélène* (Ronsard) ou de *Mignonne allons voir.*

e) *expression orale et écrite :* la vie d'un chanteur - lettre pour commander un disque.

2. *Mathématiques.*

— Calcul du prix de vente d'une série de disques — Bénéfice pour la vedette, pour le producteur — Pourcentage sur le prix de vente.

— Le budget « publicité » dans une entreprise (du journal local à la minute de radio).

— Les spires du disque, l'électrophone - 45 t. - 33,5 t.

3. *Connaissances scientifiques et humaines.*

a) *Géographie :* Evocation de *Le plat pays* — Utilisation de diapositives : *Bruxelles,* etc...

L'Amérique, l'Afrique, chantées par Armstrong.

Rechercher les chansons régionales, exotiques, typiques. Constituer une discothèque « géographique ».

b) *Histoire :* Le disque d'Armstrong est un point de départ pour étudier la condition des Noirs américains, parler de l'esclavage.

— Constituer également une discothèque « historique » en étudiant la chanson à travers les âges.

Travail en équipes par exemple sur le texte d'une chanson du Moyen Age (chanson de Roland), de la Renaissance, sur une poésie de Ronsard : *Ode à Cassandre : « Mignonne, allons voir si la rose... »* et d'une chanson moderne, sur un texte de Prévert par exemple.

c) *Sciences :* La fabrication d'un disque. Le son, sa production, sa transmission, sa vitesse. Le mur du son.

d) *Relations interhumaines :* Le problème des « idoles ».

— Le problème de l'adolescence : l'argent de poche, le « marché des jeunes ».

— Les problèmes sociaux et moraux : recherche de la vérité, le bon sens, la lecture des magazines ; les revues licencieuses.

e) *Culture artistique.*

— Formation d'une culture musicale. Comment constituer sa discothèque.

— Dessin : qu'évoque en vous une chanson (faire dominer *Les comédiens, Le plat pays).*

La liste des directions de recherches n'est pas limitée et chaque maître peut donner libre cours à sa fantaisie et à son imagination.

IV. Documentation pour le maître

— *La chanson.* Collection Peuple et Culture. Editions du Seuil.

— *Comment constituer sa discothèque.* Peuple et Culture.

— *La chanson d'aujourd'hui.* L. Barjon. Editions du Centurion.

Pour les petits, un conte :

La petite carotte as-tu-cieu-se

Il y avait une fois, dans un jardin, une petite carotte pas comme les autres. Bien sûr, elle avait, comme toutes les carottes, une jolie couleur rouge orangé, une peau fine et des feuilles découpées comme de la dentelle... qui se laissaient caresser par le vent.

Mais c'était une carotte « as-tu-cieuse » [1], qui réfléchissait, qui avait des idées... Elle aurait voulu sortir de terre... courir dans le jardin... se reposer à l'ombre du poirier quand le soleil brûle... ou prendre un bain de rosée dans les feuilles de choux...

Mais voilà, pour cela il faut... avoir des jambes... Hélas, elle était plantée LA et elle n'en pouvait sortir...

Son désir était si fort qu'elle décida un jour de tenter l'impossible pour quitter ce trou où elle se sentait prisonnière.

Tous les matins, elle fit, à sa manière, une petite gymnastique.

Un, deux, secouons-nous..

Trois, quatre, étirons-nous...

Un, deux, tirons encore...

Trois, quatre, nous sortons un peu...

Et elle continuait longtemps, longtemps... tous les jours... Autour d'elle, les navets et les radis ricanaient...

— Que veut-elle donc faire, la carotte, avec tous ces mouvements ridicules !

— Dis-moi donc, toi le navet, au lieu de rire si fort, sais-tu comment il faut faire pour avoir des jambes ?

— Non, je ne le sais pas...

— Et toi, cher petit radis, plus rouge que moi...

— Moi non plus, je ne le sais pas...

Notre petite carotte est bien toute seule. Personne ne peut l'aider...

Alors, elle continue sa gymnastique de plus belle... car elle avait toujours la même idée dans la tête :

— Je veux courir dans le jardin...

Un matin, elle sent quelque chose qui remue et qui la bouscule un peu... C'est madame la Taupe qui passait par là en creusant son trou...

... et elle soulève un peu notre petite carotte... Elle était à la recherche de sa nourriture... Notre carotte va-t-elle lui servir de repas ?

— Oh, Madame la Taupe, dit la petite carotte, laisse-moi vivre...

Je voudrais tant courir comme toi dans le jardin...

Ne pourrais-tu m'aider ?

Soit, dit la taupe... Je vais agrandir ton trou pour que tu puisses bouger davantage... et peut-être que des jambes te pousseront...

Ce fut vite fait...

Petite carotte, à l'aise maintenant, reprit de plus belle ses exercices

un, deux, trois... je veux des jambes

quatre, cinq, six... c'est pour courir...

Elle s'étire, elle se tord, et voilà qu'un beau matin elle s'aperçoit qu'elle a des choses longues et solides sur ses côtés.

— Qu'est-ce que j'ai, Madame la Taupe ?

— Ce sont tes jambes qui ont poussé ; d'habitude elles sont enfermées et attachées dans la terre...

Tu ne les vois jamais et tu ne peux t'en servir...

Mais essaie... un, deux, voilà que ça bouge — Trois, quatre... Victoire, je suis libre... D'un coup sec, hop ! elle sort de son trou et la voilà qui galope au milieu des navets, au milieu des radis... Il faut voir comme ils ouvraient de grands yeux... Une carotte qui court... Ils n'avaient jamais vu cela... Le jardin tout entier était muet de surprise et d'admiration.

Les navets et les radis ont bien essayé de se trémousser pour sortir, à leur tour ; mais ils ont trouvé cela trop fatigant et ils n'ont pas continué...

Quant à la petite carotte astucieuse, elle joue tout le jour dans le jardin. Quand elle est fatiguée, elle va s'étendre, à l'ombre du poirier et, s'il fait très chaud, elle va prendre un délicieux bain de rosée dans la feuille de chou.

Mais... chaque soir, elle regagne son trou pour y puiser des forces, en ayant bien soin de ne pas se laisser reprendre par la terre.

C'est la plus heureuse petite carotte du monde et je n'en connais pas d'autre...

Conte inédit de L. Mercier.
(Dossiers pédagogiques de la R.T.A.)

[1] Le mot doit garder jusqu'à la fin son mystère. Il est de ces mots étranges dont les enfants sont friands.

LAVANCHY SA

Transports et voyages internationaux

LAUSANNE VEVEY MORGES

Défense du français

Extraits du bulletin édité par la section suisse de l'Association internationale des journalistes de langue française. Paraît 10 fois par an. Prix de l'abonnement pour les non-membres : 5 francs. Compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056). C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel).

Susceptible

Le cas de « susceptible », déjà traité ici, il y a quelques années, vaut qu'on y revienne. Cet adjectif (à part son sens absolu : facile à offenser) signifie : qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications : « Il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent le moins susceptibles » (Montesquieu).

Il est regrettable de le voir sans cesse employé dans le sens de capable, propre, apte : des documents **susceptibles** de renseigner le public ; des hommes **susceptibles** de se livrer à la violence... Dans le premier cas, il faudrait « propres à » ; dans le second, « capables »...

On est susceptible de recevoir, d'éprouver, de subir ; mais on est capable de donner ou de faire. Littré donne cet exemple : « Ce colonel serait bien capable d'être général ; mais les lois militaires ne le rendent pas encore susceptible de cet avancement. »

Lorsque « susceptible » ne peut pas être remplacé par « capable », « propre », etc., on recourra à un adjectif approprié, ou à un verbe au conditionnel : Toutes les personnes désireuses de s'inscrire... Toutes les personnes qui voudraient adhérer...

Adresse « exacte »

On trouve cette mention dans de nombreuses formules à remplir Pourtant, personne n'aurait l'idée de donner une adresse inexacte ! Ce que l'on demande, c'est une adresse précise. L'erreur provient sans doute de l'allemand, **genau** ayant les deux sens d'exact et de précis.

Bénéficier

On bénéficie de quelque chose, et l'on peut faire bénéficier quelqu'un de quelque chose.

C'est utiliser une tournure vicieuse que de dire par exemple : « Ces mesures vont bénéficier aux usagers. »

Boucler

L'expression, que nous croyons romande, « les comptes **bouclent** avec un déficit (ou un excédent de recettes) de... » est indéfendable.

Boucler un dossier : le clore. Par extension et familièrement : boucler une affaire : la terminer. Boucler le budget : le mettre en équilibre. (Robert)

« Orienter »

« Orienter » peut signifier guider, diriger, ou disposer une chose selon la disposition qu'elle doit avoir. Mais non pas renseigner, informer, documenter, etc., ainsi qu'on le croit sous l'influence de l'allemand **Orientierung.**

Une séance d'information n'est pas une séance d'**orientation.**

De concert, de conserve

Deux expressions souvent confondues. « De concert signifie : d'intelligence, d'un commun accord (agir de concert — comme si l'on s'était concerté).

« De conserve » = de compagnie : naviguer de conserve (la conserve était un navire d'accompagnement).

Téléphérique, télécabine

Il est préférable d'écrire « téléphérique » plutôt que **téléférique,** qui est un hybride gréco-latin.

« Télécabine » est féminin, et désigne aussi bien l'ensemble de l'installation que chacune de ses cabines.

« Œcuménique »

doit se prononcer écuménique et non pas **eu**cuménique.

Roder, rôder

On entend de plus en plus souvent prononcer le verbe « roder » comme s'il s'écrivait avec un circonflexe.

Il n'y a pourtant rien de commun entre le fait de « tourner autour, en épiant », et celui d'entraîner une machine !

Prison ferme

Dans l'expression « trois mois de prison ferme », c'est la prison, et non sa durée, qui est ferme. Il ne faut donc pas écrire « trois mois de prison fermes », ainsi qu'on le voit souvent dans les chroniques des tribunaux.

« Société électrique » !

Dans plus d'une commune de Suisse romande, des sociétés d'électricité s'intitulent le plus sérieusement du monde « Société électrique »...

Encore un ravage de l'« adjectivite » !

« A bord »

On lit souvent, dans la rubrique des accidents, que telle personne roulait **à bord** d'une voiture de telle ou telle marque.

Maman, les p'tits bateaux ont-ils des roues ?

« Action »

Le mot français « action », dont nos Confédérés ont fait **Aktion,** a repassé la Sarine avec deux acceptions absolument étrangères à notre langue.

Il est utilisé dans le sens de campagne, entreprise, œuvre d'entraide ou de secours, opération, voire propagande.

Dans le commerce, **action** remplace l'expression française « vente-réclame ». On peut dire aussi : vente spéciale.

Les « actions bananes » (et autres) de certaines entreprises de l'alimentation ne sont que trop connues. Mais aucun secteur n'y échappe. Voici une annonce présentant une « action literie » ! Le sommet du grotesque nous semble atteint par le magasin de confection de Bassecourt qui annonçait récemment une « grande action de chemises de travail »... (3 pour 2 !)

Les journaux romands devraient avoir le courage de refuser de pareils textes.

Sciences naturelles

Le grèbe huppé

La couverture des cahiers scolaires vaudois (No 5) est ornée d'un magnifique grèbe huppé. Aussi les maîtres désireux d'amorcer une leçon à partir de cette illustration si largement répandue, tout comme ceux qui se contenteront simplement de renseigner leurs élèves, trouveront-ils intérêt à ces renseignements rassemblés par notre collègue C. Roux, de Tolochenaz.

Observons l'oiseau

Grosseur d'un canard ; envergure 70 cm ; longueur corps 25 cm ; longueur cou 13 cm ; longueur bec 6 cm ; longueur jambes 7 cm ; longueur pattes 6 cm.

Plumage : dessous du cou et ventre : blanc nacré ; dessus gris mélangé de brun ; collerette tricolore : blanc, brun-roux, noir (de la racine vers l'extrémité) huppe et crâne noirs.

Bec : brun-jaune.

Pattes : brunes et plates ; annelées ; plantées en arrière du corps.

Doigts : 3 en avant, semi-palmés, pareils à des rames, ongles absents (palmure digitale) ; un petit doigt en arrière.

Queue : absente ; l'arrière du corps est une poupe arrondie.

Comment nage-t-il ?

Marchant et volant avec peine, cet oiseau n'est à l'aise que sur l'eau. Il nage une patte après l'autre. La patte qui pousse est ouverte et s'appuie contre l'autre. La patte qui revient en avant est fermée pour ne pas freiner.

C'est un plongeur

Oiseau lourd, en forme de torpille, les pattes servant d'hélice, il coule soudain et disparaît près d'une minute en moyenne, descendant jusqu'à 20 m, parfois davantage. Pour augmenter son poids spécifique, il vide ses poumons avant la plongée.

Sa toilette :

Comme tous les palmipèdes, le grèbe possède un plumage bien graissé. Chaque jour, il fait minutieusement sa toilette : avec son bec, il prend de la graisse à une glande placée près de la queue et se lisse les plumes. Ainsi, le plumage ne laisse pas pénétrer l'eau : il est imperméable.

Sa nourriture

Il est ichtyophage : il avale en entier, tête la première, environ 200 g. de menus poissons par jour. Il mange aussi... ses propres plumes ! Son estomac contient toujours un tampon de plumes emmêlées probablement pour empêcher la perforation des parois stomacales par les arêtes. Si le grèbe sort de l'eau un poisson au bec, il est aussitôt assailli par les mouettes et doit replonger pour avaler sa proie.

Son milieu

En hiver, les grèbes huppés abondent sur le Léman, spécialement nombreux au large de Vevey. C'est la meilleure saison pour les observer, car c'est la saison des noces : les couples se forment, dansant face à face, le cou tendu, la collerette épanouie, la huppe dressée, dans un vacarme assourdissant. Puis les couples choisissent un rideau de roseaux, de joncs, de renoncules aquatiques. Ils y amarrent un nid-plate-forme flottant et pondent de 3 à 5 œufs de 54 x 36 mm, couvés à tour de rôle pendant 25 à 29 jours. Enfin, naissent les poussins zébrés de noir et de blanc, nourris d'insectes, véhiculés sur le dos des parents pendant 2 à 3 semaines. A ce moment les parents les mettent à l'eau et ils apprennent à nager, plonger et pêcher.

Un jour ils finiront chez une modiste qui fera des manchons ou des toques magnifiques avec les plumes nacrées du poitrail.

(Renseignements fournis par l'observation + livres divers, entre autres : Silva, oiseaux nicheurs d'Europe, vol. 4)

Poèmes d'avril

Dans la forêt,
L'air sent bon, les bourgeons s'ouvrent,
La forêt pousse,
Tout remue, on dirait que les vieux arbres las
Font craquer leurs grands troncs en étendant leurs bras.

Pierre Louys,
Poèmes (A. Michel, édit.)

* * *

Viens par ici
Beau temps joli
Viens par ici
Viens par ici sur tes béquilles
Faites de soleil et de pluie
A cloche-pied dans la lumière
Parmi les filles sans souci
Mène la ronde sur la terre
Beau temps joli
Viens par ici !

Pierre Menanteau,
Le Cheval de l'Aube (diffusion : Librairie du Zodiaque)

* * *

Au printemps, on est un peu fou,
Toutes les fenêtres sont claires,
Les prés sont pleins de primevères,
On voit des nouveautés partout.
Oh ! regarde, une branche verte !
Ses feuilles sortent de l'étui !
Une tulipe s'est ouverte...
Ce soir, il ne fera pas nuit,
Les oiseaux chantent à tue-tête,
Et tous les enfants sont contents
On dirait que c'est une fête...
Ah ! que c'est joli le printemps !

Lucie Delarue-Mardrus,
Poèmes mignons (Gedalge, édit.).

Qu'est-ce que l'art amlach ?

La collection « Orbis Pictus », publiée par les Editions Payot, Lausanne, s'enrichit d'un nouvel et quarante-quatrième ouvrage consacré à l'art amlach [1].

C'est là une exception, car cette collection propose d'ordinaire des sujets artistiques dûment reconnus et catalogués : miniatures du Moyen Age, mosaïques de Ravenne, peintures de Pompéi, etc.

Avec *Art amlach,* le lecteur se trouve, au contraire, mêlé à une aventure culturelle tout à fait contemporaine. L'art amlach appartient en effet à une culture dont on ignorait tout, jusqu'au moment où, en 1934, des objets insolites furent déterrés à Kalar-dasht par la pioche d'ouvriers occupés à creuser une piscine. Au nord de l'Iran, des paysans devaient, à leur tour, découvrir des objets semblables.

Les œuvres retrouvées sont avant tout des bijoux en or et en argent, des armes, des statuettes de bronze, mais surtout des objets de terre cuite, anthropomorphes ou zoomorphes. Les uns s'inspirent des formes généreuses des « Vénus de fécondité », les autres évoquent des canards, bouquetins, chevaux (assez rares) et, en majeure partie, des bœufs à bosses.

Les textes de ce petit volume, dus à la plume de Roger-Louis Junod, ont été réalisés d'après une interview et des notes de Jean Gabus, directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Avec les croquis de Walter Hugentobler et les somptueuses planches photographiques, ils associent le lecteur aux recherches actuelles sur cet art mystérieux, aux formes étrangement modernes, éclos pourtant environ 800 ans avant Jésus-Christ sur les hauts plateaux de l'Iran.

M. H.

[1] *Art amlach,* par Jean Gabus, avec la collaboration de Roger-Louis Junod. Croquis de Walter Hugentobler. 48 pages, 19 planches en couleurs. Coll. « Orbis Pictus » 44. Editions Payot, Lausanne 1966.

Sprekelia formosissima ? Connais pas !

Une réponse, ou plutôt une absence de réponse, que vous n'aurez plus le loisir de faire après la lecture de *Plantes à bulbes, à tubercules et à rhizomes,* dernier volume paru dans la collection « Petit Atlas Payot » [1]. Une magnifique gravure en couleurs et un texte bref vous apprendront que la Sprekelia formosissima ou lis de St-Jacques est une amaryllidacée originaire du Mexique, introduite en Allemagne en 1593 déjà ; qu'on la cultive généralement en pot mais qu'elle s'adapte encore mieux à la pleine terre, que ses fleurs rouges atteignent jusqu'à 12 cm. de diamètre ; que la floraison a lieu en mai-juin, avant le développement des feuilles linéaires, qu'il faut la planter en avril, au soleil, conserver les bulbes au chaud et au sec pendant l'hiver, etc... etc.

Un petit guide qui fournira à l'amateur tous les conseils dont il a besoin concernant la plantation, la multiplication, le choix des variétés, les soins à apporter en pleine terre ou à l'intérieur. L'ouvrage comporte le dessin, en couleurs ou en noir, et la description d'une cinquantaine d'espèces rustiques et non rustiques.

M. H.

[1] H. de Bronsart : *Plantes à bulbes.* Collection « Petit Atlas Payot » N° 53. Un volume de 64 pages, nombreuses illustrations noir et couleurs. Payot, Lausanne 1966.

Qu'est-ce que l'économie suisse ?

C'est la question à laquelle répond Henri Rebeaud dans un petit volume récemment paru chez Payot (1). Ce mémento illustré de l'économie suisse, destiné en premier lieu aux élèves des écoles de commerce, apporte, sous une forme simple et aisément accessible, toute la documentation de base nécessaire à l'étude de l'économie de notre pays.

Après une introduction sur le pays et le peuple, l'ouvrage expose les facteurs économiques de l'exploitation du sol, ceux de l'industrie, et, enfin, les « activités tertiaires » : communications, tourisme, commerce intérieur et extérieur, etc...

Chacun des chapitres comporte, après un exposé précis des données essentielles, divers compléments d'information : statistiques, cartes, graphiques et schémas. La révision de l'acquis est facilitée par des questions et exercices faisant appel à la réflexion et au jugement. Enfin, des lectures situent le fait économique dans son contexte historique ou sociologique, invitent à apprécier sa signification humaine.

S'il est destiné en premier lieu aux écoles, cet ouvrage n'en rendra pas moins de grands services à tous ceux qui, de près ou de loin, sont en contact avec la vie économique du pays, dont il représente un abrégé très clairement établi et facilement consultable.

(1) Henri Rebeaud — **Géographie économique de la Suisse.** Un volume broché, 144 pages. Editions Payot, Lausanne 1966.

Weith S.A.
R. DE BOURG
LAUSANNE
Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

CAFÉ DU THÉATRE
NEUCHATEL

Stamm du corps enseignant, on y trouve
son coin, sa table, ses amis.

Pour un calcul vivant en classes de fin d'études

Le développement extraordinaire des moyens d'information (télévision, journaux illustrés, radio...) touche directement nos élèves de 12 à 16 ans. La vie des adultes fait ainsi irruption dans nos classes et il en découle un changement très sensible de l'atmosphère scolaire.

On assiste à une évolution marquée de l'enseignement des classes de fin d'études, enseignement qui prend de plus en plus un caractère « pré-professionnel ». L'école, si l'on veut, est obligée de jouer le rôle de « pont », tout en parcourant son œuvre fondamentale de culture générale.

Mais ce rôle-là, l'école ne peut le jouer avec succès que si elle est « informée », que si elle dispose de documents « à jour », propres à intéresser l'enfant, saturé par ailleurs d'informations qui ne sont pas toujours valables.

Voici une liste de quelques documents qui pourraient rendre service et permettre un enseignement mathématique vivant :

— « Exercices de calcul mental », degré supérieur, de Paul Perret et Marcel Oberli (cahier de l'élève, 68 pages). Guilde de documentation SPR, No 88.
— « Les heures du monde », No 45 (avec texte en français). Modellbogen aus dem Päd. Verlag des Lehrervereins Zürich. Carte des fuseaux horaires avec réglettes (trav. manuel). Commande : M. Müller-Walter, 8002 Zurich, Steinhaldenstrasse 66.
— « Un compte de chèques postaux » (40 pages). Guide pour les titulaires de comptes de chèques postaux. Publié par l'entreprise des PTT suisses. PTT, Fr. 401.04. VII 65.
— « Navigation et aviation en Suisse », P. Dubois. Cahier d'enseignement pratique 64 (40 pages). Editions Delachaux et Niestlé.
— « Carte mondiale des vols Swissair ». Offices de tourisme.
— « Cours des changes » fournis par les banques, ainsi que leurs bulletins d'information : B.C.V., etc.
— « L'économie suisse 1966 », avec un appendice statistique. Publié par l'Union de Banques Suisses, département des études économiques, Zurich (82 pages). (Remarque : toutes les publications de l'U.B.S. sont de grande valeur.)
— « L'industrie suisse de la métallurgie » (32 pages). Monographie, éditée par le Centre d'information et de Publics Relations (CIPR). 1965.
(Splendide illustration graphique d'un secteur vital de notre économie.)
— « Atlas de la Suisse » (90 grandes planches de deux pages). Edité par le Service topographique fédéral Wabern-Berne. Echelle de base des cartes : le 1 : 500 000.
Une mine de renseignements graphiques et chiffrés : agriculture, production d'énergie, industrie, tourisme, commerce, trafic aérien, routier et ferroviaire, navigation...
Les deux premières livraisons ont déjà paru (au total 21 planches).
— « Annuaire statistique de la Suisse » (env. 650 pages). Publié par le Bureau fédéral de statistique. Editions annuelles par Birkhäuser Verlag Basel.
— « Agenda forestier ». Editions SPES, Lausanne (pour les classes de campagne : tabelles de cubage des bois).

Henri Porchet.

Prétention éducative

En raison de la carence de quelques parents, en raison aussi des exigences d'une économie désordonnée, à cause d'un étatisme croissant (et les partis qui par vocation devraient proposer des solutions libérales embouchent eux aussi les trompettes collectives), on croit pouvoir et devoir charger l'école de toute l'éducation. Qui est ce « on » ? Une certaine presse socialisante, une autre souvent féministe, certains parents désorientés ou débordés. (Punissez-le, moi je ne peux plus en faire façon !) L'école domaine public, devient alors le lieu privilégié de surenchères électorales. Le neuf, le « dernier cri », les changements sont implicitement admis comme un progrès. (Voyez ce que nous faisons pour la jeunesse !) Cela est vrai dans tous les domaines : constructions, mobiliers, méthodes, camps, objets d'études, nouvelles structures. Ces innovations sont sans doute bonnes dans quelques cas, mais elles sont néfastes quand elles se substituent à ce qui n'est pas seulement le devoir de la famille mais son droit. Ainsi l'école a-t-elle dû se charger et doit se charger encore d'une partie de l'hygiène enfantine ; l'école « enseigne » la natation, la circulation, le patin, le ski ; on veut aujourd'hui qu'elle « initie » au cinéma, demain on lui demandera de former des ceintures noires et des yogis-méthode officielle. On en vient peu à peu à créer une école bonne à tout faire, que nous connaissons bien, petite présomptueuse qui croit éduquer parce qu'elle touche à tout.

Le malheur est que beaucoup d'enseignants acceptent ce courant. On se veut moderne. Mais moderne rime ici, somptueusement avec baderne. Le bonheur, en revanche, est que des résistances se font jour : instinctives en l'enfant, insolentes dans une certaine jeunesse, fermes chez quelques parents. Et c'est pourquoi, quant à moi, j'applaudis lorsque je lis que des familles schwytzoises ont prié le recteur et quelques professeurs d'un collège de bien vouloir ne s'occuper que de ce qui les regardait.

G. Annen

Musique Neuchâtel

le dessin

édition romande
de ZEICHNEN UND GESTALTEN
huitième année

2

organe de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE DESSIN

Paraît six fois l'an en supplément de l'« EDUCATEUR »

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 1260 Nyon

L'importance de la grammaire plastique dans l'enseignement du dessin

(Forme et graphisme)

Il ne s'agit ici en aucun cas d'exposer des vérités intouchables ou des méthodes infaillibles, mais de mettre en discussion des **possibilités.** La pratique de la non-figuration aux degrés moyen (10-16 ans) et supérieur (17-20 ans) pose des problèmes qui ne sont pas encore tous résolus. Les recherches entreprises un peu partout montrent que s'ouvrent à nous plusieurs voies et qu'il faut en discuter. Le dogmatisme rejetant toutes les méthodes fondées sur les exercices **figuratifs** comme désormais impossibles est aussi erroné que son contraire pour lequel la méthode **non figurative** exprimerait un monde particulier, tout à fait subjectif, en général incompréhensible et incommunicable, non susceptible d'être revécu par autrui. En éducation artistique, il n'est pas de méthode prédestinée, pas de méthode exclue. Il n'y a pas de « ou bien — ou bien », mais un « aussi bien que ». La voie non figurative et la voie figurative se complètent et s'étayent mutuellement. Entre elles n'existe aucune différence de valeur, mais seulement une différence de nature.

L'art contemporain n'est pas un étalon dont il faille faire dépendre l'éducation artistique. Il est bien plutôt une source abondante de moyens didactiques dont il faut éprouver l'essence pédagogique au lieu de les récuser a priori. Aussi peu travaillons-nous en classe « à la manière de » Vinci, aussi peu ferons-nous du Klee. Nous ne connaissons aucun procédé imposé. Mais Klee dans ses tableaux à **« Carrés »** nous donne l'exemple de recherches sur la couleur **libérée** de la forme : c'est une indication qui vaut aussi pour l'école.

D'où notre question : **En quoi peut consister une pratique non figurative à l'école ?**

La tâche essentielle, celle qui prime tout, est la familiarisation avec les moyens plastiques, l'étude, l'examen de leurs vertus expressives spécifiques et respectives. Car le domaine de l'image — élaborée — est le moyen par lequel nous nous adressons à autrui. C'est un langage que nous devons connaître.

Admises les notions qui précèdent, les premiers exercices concerneront le maniement des matériaux et des outils. Isoler un problème (le rythme, p. ex.) a pour sens de concentrer toute l'attention dans une seule direction, et particulièrement sur la maîtrise de cet agent plastique. Chaque matériau a son propre mode d'expression, chaque outil laisse sa trace particulière. Notre tâche est d'en enseigner l'usage correct. Plus nettement nous dirigerons cette étude, plus l'usage du moyen sera correct.

Pour illustrer cela, voici une série de travaux de 8e et 9e années scolaires.

Qu'est-ce qu'un crayon ? Quelle trace laisse-t-il ? Quelles sont ses propriétés graphiques ? Quelles sont ses qualités expressives ?

Le premier contact avec le papier donne un point. Le mouvement crée le trait. Clair ou foncé, gras ou délié selon la pression des doigts ou la dureté de la mine. La répétition d'un trait forme des faisceaux, d'un gris variable, dans lesquels la trace de la pointe, le trait reste toujours perceptible.

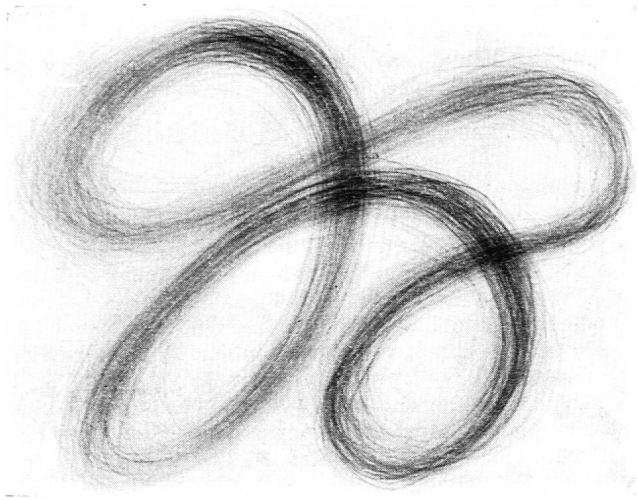

Quelques expériences non figuratives permettent à l'élève de se concentrer dans cette direction. La recherche se poursuit à propos d'un objet, un copeau, p. ex. : en tracer le contour, directement et spontanément. Cet exercice forme la vision globale.

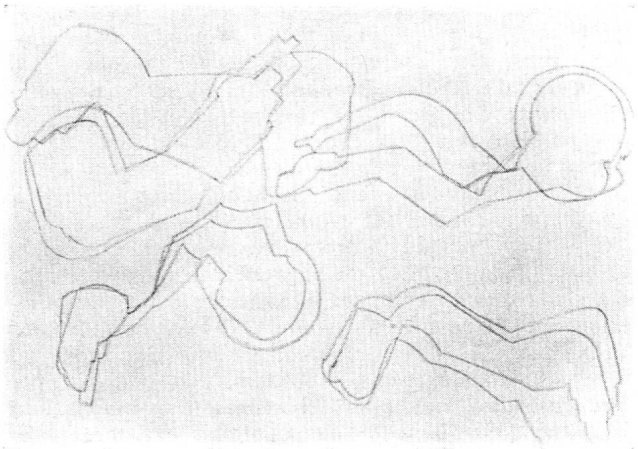

Exercices de valeurs. Les contours des copeaux ont été jetés au hasard les uns par-dessus les autres. Choisir les formes les plus intéressantes et les exploiter en les rehaussant de gris crayonnés : de l'image des copeaux naissent des formes non figuratives. Le but de l'exercice est donc de mettre en évidence des rythmes équilibrés de taches grises.

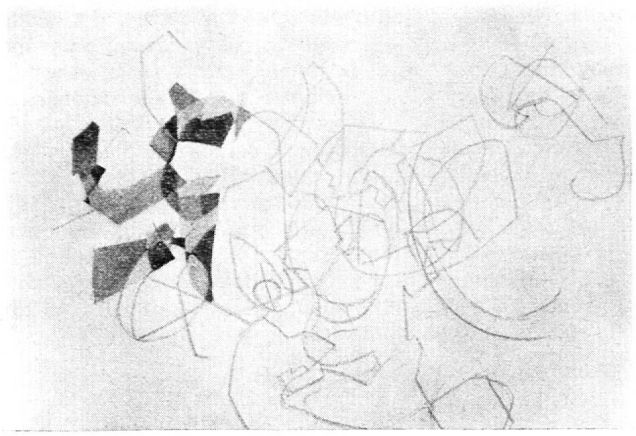

L'application à un objet des connaissances acquises est possible, mais non nécessaire.

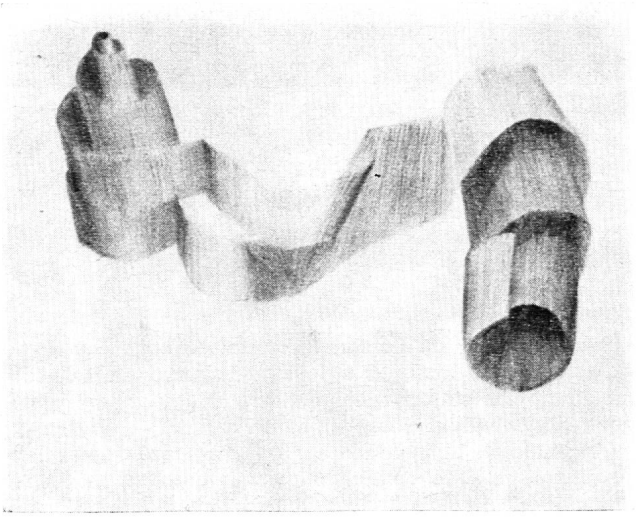

Tous les exercices précédents recouvrent un autre problème qui exige une réponse : **Comment ordonner les différents éléments plastiques à la surface du tableau ?**

Ici aussi, une solution est d'abord recherchée par voie non figurative, en limitant l'étude à la mise en place dans une feuille blanche d'une seule tache noire. L'analyse reste ainsi strictement du domaine plastique.

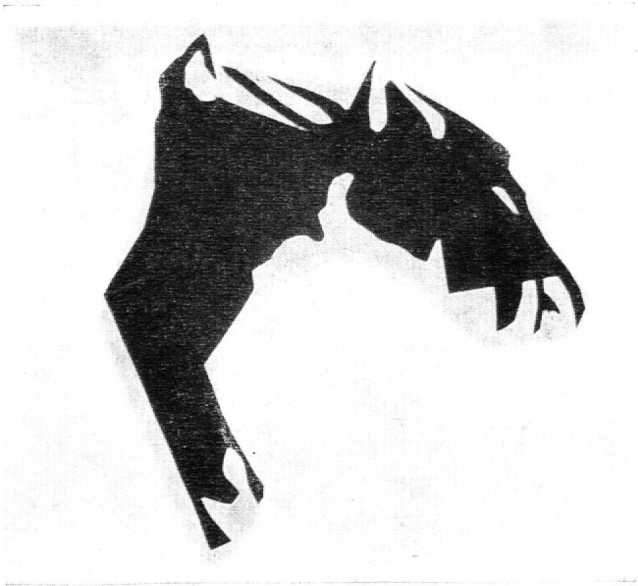

Disposer un morceau de papier dans un espace donné. En rechercher la forme aussi bien que l'étendue. Il n'y a aucun effet graphique sans interaction de la forme et de l'espace qui l'enveloppe. Poursuivre l'état de tension maximale. Avec deux taches noires, ou trois, le problème est analogue. L'élève découvre peu à peu l'influence réciproque du noir sur le blanc et l'importance de celle-ci. Noir et blanc doivent être amenés en équilibre dans un même plan. Ce sont deux partenaires de rang égal qui doivent être perçus simultanément l'un à côté de l'autre; non pas l'un derrière l'autre. Le blanc n'est pas un fond pour le noir, il le complète par contraste et lui est comparable.

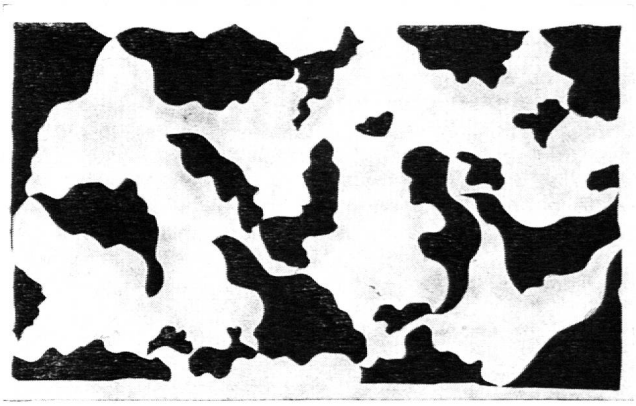

La mesure s'oppose à la mesure, la masse à la masse, le pôle au pôle. De tels exercices paraissent simples, mais leur vraie solution ne consiste pas seulement en amusantes séries de variations: de l'élève comme du maître elle exige toutes sortes de connaissances.

En résumé, l'enfant se familiarise avec ces moyens que sont les agents plastiques en les pratiquant personnellement. Il découvre combien peu il a besoin de mettre à contribution un savoir-faire extérieur pour obtenir une juste efficacité plastique. Il éprouve l'intensité ou l'absence des rapports formels. Il fait l'expérience de ce qu'est le problème plastique. Il exerce ses capacités d'expression, il apprend à distinguer, à former, à ordonner. Il ressent le contraste entre chaos aléatoire et ordre plastique. Il commence à jauger. Cette étude (exercices élémentaires sur le point, la ligne, le plan, les valeurs, les structures, la composition, les matériaux) s'effectue par l'expérience effective, la réflexion, la méditation. **L'important n'est pas l'anecdote, mais la forme, le tableau.** Nous rejetons tout ce qui est informe. L'enfant apprend à connaître que les agents plastiques sont eux-mêmes une réalité. Et non pas des illusions optiques. Le tableau n'existe pas pour quelque chose, il **est** quelque chose. Il est doté d'une efficacité qui lui vient du caractère et des qualités plastiques des moyens utilisés. Les exercices non figuratifs permettent une expérience essentielle, celle que toute matière doit recevoir une forme.

Le jeu est ici de première importance. Le jeu au sens propre du mot. Le jeu favorise l'improvisation. Le hasard aussi participe au jeu. Improvisation et hasard nourrissent l'intuition. La recherche amène la trouvaille, et la trouvaille la recherche, selon un enchaînement réciproque.

Chaque procédé présente avantages et désavantages. Tous ces exercices portent en eux un risque de formalisme. C'est pourquoi il faut parallèlement **poursuivre l'étude de la nature:** elle est source, mesure et impulsion de l'acte créateur.

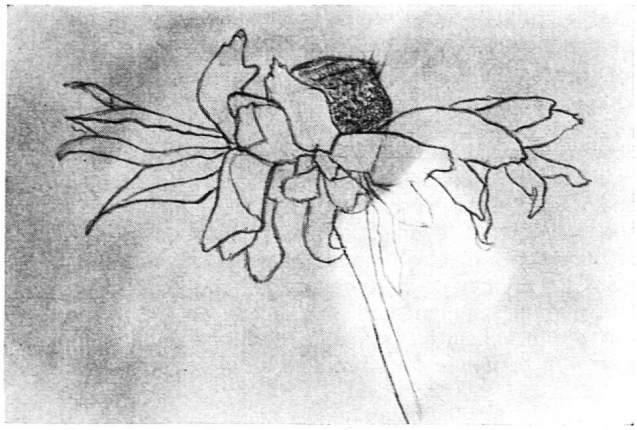

On peut insister sur l'aspect objectif, biologique de la nature, ou au contraire sur la forme. Ces deux cheminements sont développés dans la série de travaux suivante. On débute par des études de plantes, précises, très détaillées, orientées particulièrement sur les caractères botaniques qu'il faut exprimer dans une forme clairement dessinée.

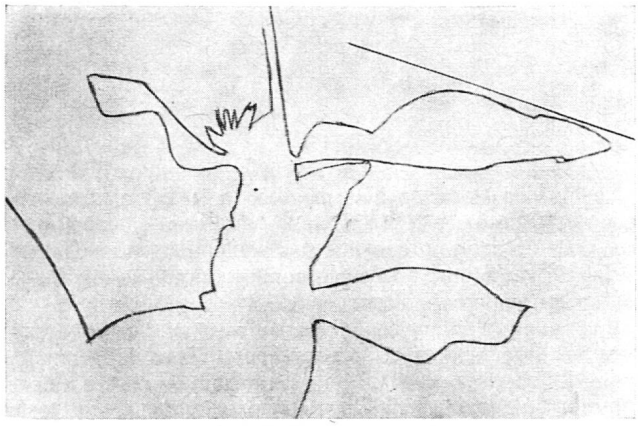

On rend maintenant la ligne indépendante de l'objet, on l'extrait de la nature. On filtre. On examine. On ne se contente plus d'enregistrer, on évalue, on trie, on choisit les formes les plus serrées, on les libère de leur assujettissement à l'objet. La ligne peut alors être formée de parties d'origines diverses. Exemple: Elle suit un instant le contour d'une feuille, saute par-dessus un vide, met en évidence une portion de tige, etc.

La nature propose des formes. Nous choisissons.

Plusieurs contours semblables donnent la structure linéaire d'une surface ou d'une zone. On a d'abord procédé à une étude tout à fait objective de la nature; on mène maintenant une étude de la forme. Ensuite on cherchera à établir les rapports existant entre croissance, fonction et forme.

Exercices analogues à propos de formes planes. Cela rappelle les exercices non figuratifs en noir et blanc, le même problème s'appliquant à d'autres formes. On observe les modifications de l'ombre portée sur le papier par une plante lorsqu'on l'approche, l'éloigne, l'incline ou la fait pivoter sur elle-même. On participe aux changements de forme, de surface, de valeurs, aux mouvements et aux immobilités, aux condensations et aux dissolutions.

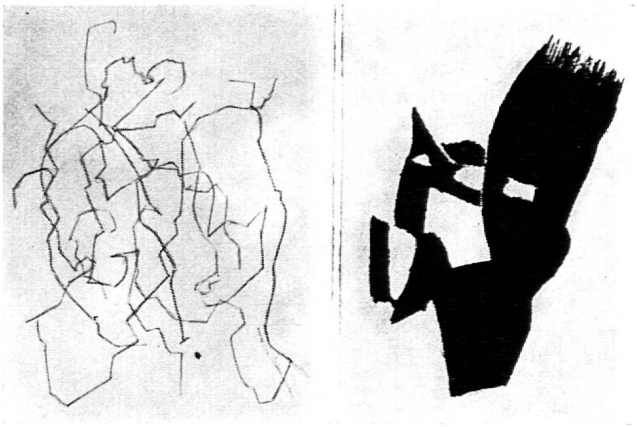

Pour terminer, on explore la **structure superficielle** de toutes sortes de matières et leur pouvoir expressif. On découvre qu'une structure libérée de l'objet acquiert également une vie propre et devient autonome.

Constatation. La nature n'est pas composée seulement d'objets, mais aussi de formes qui peuvent être vues indépendamment des lois de la matière vivante. La nature peut donc être appréhendée aussi bien comme objet que comme forme. Notre démarche montre comment donner à la forme son autonomie.

Les exercices sont de trois sortes. Soit on extrait les formes de leur contexte naturel, on les étudie, on les jauge, on les fait valoir. — Soit on invente des formes, un tortillon de lignes et de hachures, p. ex., dans lesquelles on recherche des (groupes de) formes naturelles. — Soit on invente des formes que l'on essaye d'ordonner et de hausser à leur indépendance. On passe du figuratif au non-figuratif et vice versa.

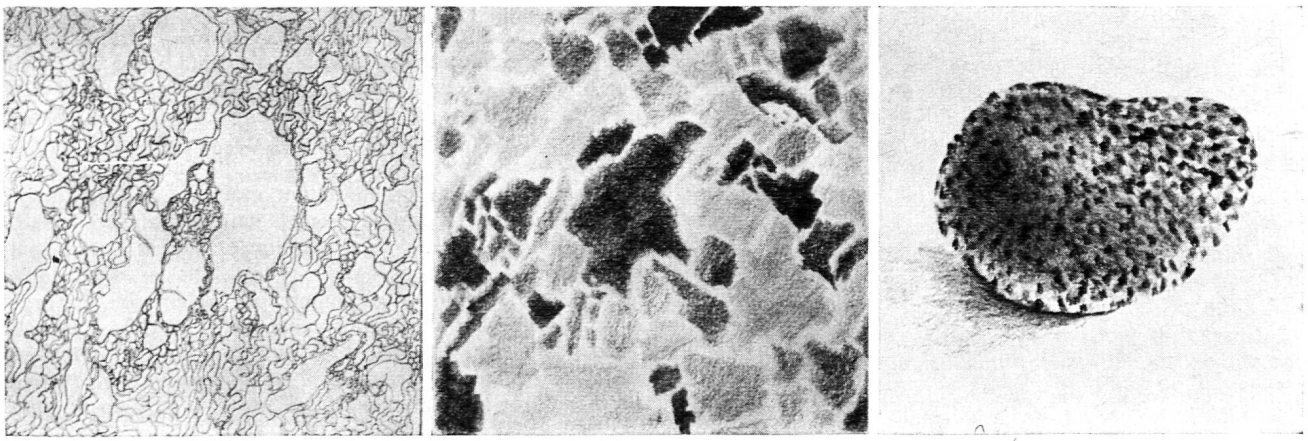

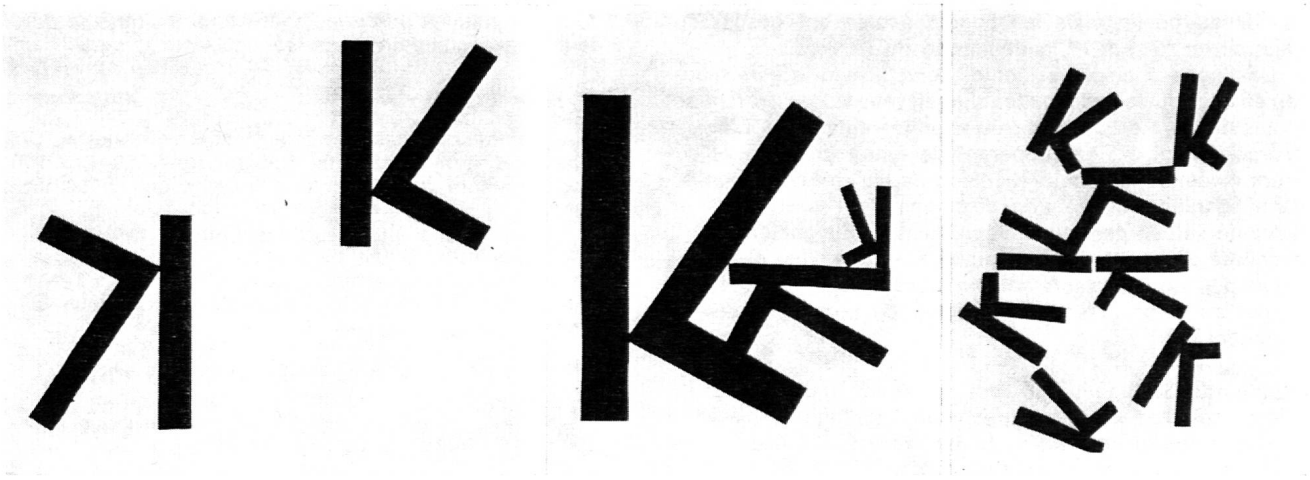

Voir des formes, créer des formes, exalter des formes, d'une part, organiser le tableau, d'autre part, sont les thèmes que nous plaçons au centre de notre intérêt.

L'élève est maintenant en mesure de résoudre des problèmes purement abstraits et de les transposer dans d'autres domaines. C'est pourquoi à chaque série consacrée à une étude de la nature suit une série non figurative.

Lettres en papier découpé. Cette technique favorise variantes et combinaisons en nombre illimité. Le motif se laisse déplacer, tourner et retourner, agrandir ou réduire, épaissir ou amincir à volonté. On peut l'utiliser isolément ou en groupes, le disposer selon un ordre rigide lignes, quinconces) ou en semis. La fantaisie joue en toute liberté à changer, modifier, découvrir, expérimenter. **L'élève vit la naissance de l'image et éprouve la puissance inhérente aux moyens.**

Gottfried TRITTEN, Thoune.

Texte et illustrations partiellement empruntés au « Manuel pour l'enseignement du dessin aux degrés moyen et supérieur » actuellement en préparation.

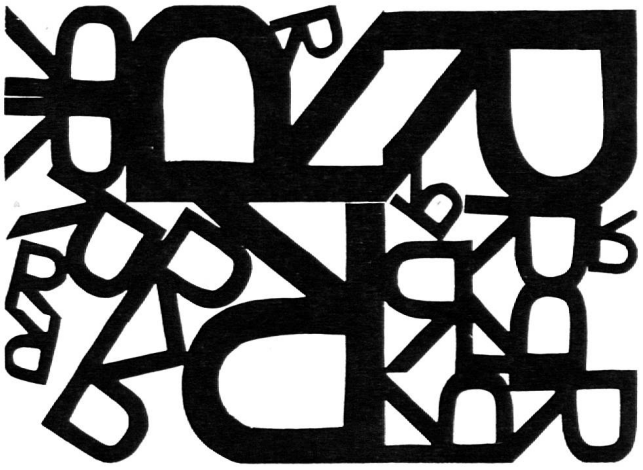

La peinture n'a pour but qu'elle-même. Le peintre peint ; une pomme ou un visage, c'est pour lui prétexte à un jeu de lignes, de couleurs, rien de plus.

Cézanne

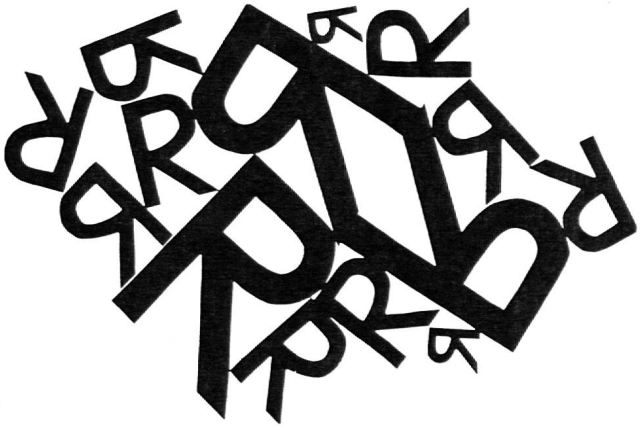

Je ne suis jamais pressé d'arriver au détail : les masses et le caractère d'un tableau m'intéressent avant tout.

Corot

Europe ! En garde !

Il se passe aux Etats-Unis une chose qui devrait fixer l'attention de l'Europe et il est temps que ceux qui sont encore portés à confondre Yankee et dollar révisent cette optique à laquelle une récente exposition d'art américain contemporain avait déjà porté un coup sensible. L'éveil artistique manifesté là est confirmé par les aspects de L'ÉDUCATION ARTISTIQUE AUX USA tels que les a dévoilés l'exposition présentée par le Musée des arts appliqués de Bâle.

Il ne s'agit pas moins que de **l'admission de l'activité artistique dans les hautes écoles** scientifiques et techniques, non comme un à-côté, comme branche facultative, mais **comme discipline obligatoire!** Le point de vue qui a présidé à cette réforme fondamentale de l'enseignement est justifié par le recteur de l'Université de Yale, M. A.W. Griswold, dont les arguments peuvent se résumer ainsi:

«Si depuis vingt ans, peinture, sculpture, achitecture, musique, danse et théâtre, enseignés par des artistes de renom (souvent des émigrés d'Europe, et grâce à l'influence de ceux-ci), ont trouvé place à l'université, c'est parce qu'on a dû reconnaître **l'étroite interdépendance** existant entre études supérieures et activités artistiques : **la création artistique est un des plus puissants moteurs des sciences universitaires.** Que seraient ces études si elles se limitaient à une histoire des sciences ? L'atelier de l'artiste est le complément indispensable du laboratoire. L'étude de la musique, p. ex., développe une discipline plus stricte que n'importe quelle autre branche des études supérieures. Le processus de création d'une œuvre se révèle alors plus important que l'œuvre même. Aucune école ne peut

donner du génie, mais **les hautes écoles ont besoin de s'approprier l'esprit et la démarche de l'artiste.**

»Destinées à employer toutes leurs forces au développement de toutes les facultés des élèves doués, les hautes écoles peuvent en contrepartie apporter autant aux artistes eux-mêmes, p. ex. en préparant de futurs critiques et de futurs mécènes. La compréhension de l'art n'est pas innée, elle s'acquiert comme une discipline de l'esprit dans le cadre de l'étude des humanités. Beaux-Arts signifient liberté, souffle de vie; ils peuvent ouvrir des portes que ni science, ni politique ne sauraient ouvrir sans leur aide, car ils parlent au cœur et à l'âme un langage humain et disent l'essentiel.»

En garde, Europe? — Suisse, en garde! Je connais un Suisse, père de deux fils ingénieurs et d'une fille médecin, qui déplore que leurs études universitaires les aient tous tenus à l'écart des valeurs essentielles, et **cela au pays de Pestalozzi !** Il déplore aussi qu'au gymnase également (comme aux USA avant la réforme) l'art ne joue qu'un rôle tout à fait accessoire. Ne devrait-on pas déléguer une ou deux personnalités compétentes qui puissent constater sur place les heureuses conséquences de la nouvelle organisation des études supérieures et présenter à leur retour un rapport déterminant ?

Condensé d'après **Paul HULLIGER, Bâle.**

Un écho

semble répondre à ce cri d'alarme, celui du conseiller national Olivier Reverdin, de Genève:

«Le champ de bataille de la recherche est (...) pour nous d'une importance plus grande qu'un hypothétique champ de bataille traditionnel. Pour lutter sur ce champ de bataille, il faut une tournure d'esprit qui allie un esprit d'initiative passant outre à toutes les routines, une rigueur de pensée suffisamment solide pour explorer un terrain vierge et surtout une imagination développée.»

Justement, les facultés qu'éveillent, entraînent et développent les activités créatrices, ainsi qu'en témoignent les commentaires de nos plans d'études.

(Les plans-types pour l'enseignement du dessin dans les écoles secondaires et les écoles normales peuvent être obtenus auprès de M. Georges MOUSSON, 3, Rosière, 1012 Lausanne.)

Professeurs de dessin de l'enseignement du second degré

C'est à la veille de Pâques que cette société française a tenu à Lyon son premier congrès décentralisé dont les débats étaient en particulier consacrés à l'utilisation des moyens audio-visuels dans l'enseignement du dessin.

A cette occasion, le Centre régional de documentation pédagogique présentait une exposition installée de façon très rationnelle. L'on y trouvait d'une part des travaux des lycées lyonnais : ils se caractérisent par une grande recherche de rigueur et d'exactitude, particulièrement remarquable dans les classes de 6e et 5e (10-12 ans), où l'apprentissage du maniement du crayon semble tenir une place importante. On peut avoir une bonne idée de l'esprit de ces travaux par les deux manuels analysés précédemment ici même, « Art et technique du dessin » (Nathan) et « Initiation aux arts plastiques - 1 » (Bordas).

La seconde partie de l'exposition, plus restreinte, permettait quelques comparaisons avec l'étranger, Allemagne, Danemark, Royaume-Uni, Tchécoslovaquie, ainsi qu'avec la Suisse représentée par des panneaux genevois et vaudois. La venue à Lyon d'une délégation vaudoise lui a valu d'intéressants échanges de vues sur les principes, les méthodes et les moyens de l'enseignement dans les collèges de part et d'autre du Jura. La promesse aussi de poursuivre de tels échanges que nous souhaitons toujours se dérouler dans une atmosphère aussi accueillante. **Ceh.**

Dans la SSMD

La Commission des statuts a soumis un projet au Comité central et aux présidents des sections. Elle se réunira prochainement pour examiner les avis qui lui seront parvenus.

La Semaine d'études et de perfectionnement de la SSPES, qui aura lieu à Genève du 16 au 21 octobre comportera une série de rencontres consacrées à l'enseignement du dessin. C'est durant cette période que siègera l'assemblée générale de la SSMD.

Quelques adresses importantes

Comité central	
Président	Walter MOSIMANN, Hettlerstrasse 8, 8014 Weiningen
Vice-président	Pierre BOREL, 48, Port-Roulant, 2000 Neuchâtel
Trésorier	Marc MOUSSON, 27, Cygnes, 1400 Yverdon
Sections romandes	
Genève	Maurice WENGER, 8, Saint-Victor, 1200 Genève
Neuchâtel	Eric HUGUENIN, 53, Bel-Air, 2000 Neuchâtel
Vaud	Eric VON ARX, 148, Bois-Gentil, 1000 Lausanne

Pour être assurés de recevoir régulièrement LE DESSIN, les membres de la SSMD sont priés d'informer sans délai le rédacteur de ce bulletin de leurs changements d'adresse.

Deux conceptions différentes

« On distingue deux modes de création artistique. L'un basé sur l'idée préconçue, dans lequel l'artiste ayant construit l'œuvre tout entière dans son esprit s'applique à la reproduire en observant le fruit de son imagination comme il observerait un objet concret dans la nature. Dans l'autre, le créateur élabore petit à petit son œuvre, attentif à toutes les réactions de l'être que sa main aide à éclore. Toute sa sensibilité en éveil, il avance à la découverte de ce qu'il ne connaît pas encore.

» A l'école, la tradition veut que l'enseignement des arts plastiques n'utilise que le premier de ces modes de conception, sous prétexte que seule cette attitude favorise une progression méthodique. Le dessin de l'écolier est considéré comme l'apprentissage d'un processus de création que seul l'artiste formé maîtrisera complètement.

» Partant de l'hypothèse que dans la seconde attitude la personne est concernée tout entière, que cela favorise un fructueux dialogue avec l'œuvre d'art et une pensée poétique, j'ai tenté, ces dernières années, de l'adopter expérimentalement dans certaines de mes classes. Le bonheur des résultats a dépassé mon attente. »

Les lignes qui précèdent résument l'essentiel d'une causerie prononcée au XVIIIe Congrès de l'INSEA par M. Günther REGEL, directeur de l'Institut pour l'éducation artistique de l'Université de Greifswald (RDA), et me semblent assez bien caractériser la différence entre l'enseignement du dessin en Suisse alémanique et en Suisse romande. D'un côté prédominance d'un système intellectuel, d'un parti pris, de l'autre confiance dans les découvertes de l'intuition individuelle des enfants.

En pratique, certes, l'opposition entre ces deux attitudes n'est pas aussi tranchée qu'elle apparaît écrite noir sur blanc. Mais, même si le caractère personnel de tel ou tel maître peut être plus ou moins généreux en deçà ou au-delà de la Sarine, la prédominance de ces deux optiques existe et c'est de leur confrontation que naît l'un des enrichissements que l'on retire de nos expositions communes et des assemblées plénières de la SSMD : c'est ainsi que je comprends l'intervention de Paul WYSS à Berne lors du débat sur nos problèmes linguistiques. Et c'est pourquoi, comme lui, j'estime que la poursuite du dialogue ne peut être que fructueuse. Plus de rigueur pourrait souvent fortifier notre enseignement, plus de spontanéité vivifier les travaux de vos élèves.

En nous aidant à analyser nos différences, les propos imagés de notre collègue allemand viennent à point nous aider à mieux nous comprendre.

Charles-Edouard HAUSAMMANN, Nyon.

La Lecture en Couleurs

par **Caleb Gattegno**

Une nouvelle méthode dynamique qui permet d'apprendre à lire et à écrire très rapidement et sûrement.

Ce matériel comprend :

1. ***Pour la classe:***

25 tableaux en couleurs		**Fr. 80.—**
Le Guide du maître		**Fr. 8.—**
Jeu grammatical		**Fr. 13.50**

2. ***Pour l'élève:***

Les premiers pas	Trois fascicules permettant l'acquisition progressive et logique de la technique de la lecture	**Fr. 1.50**
Tous les sons du français		**Fr. 2.—**
Tous les signes		**Fr. 2.50**
Pour construire mes mots	Tableaux des sons à disposition de l'élève à différents stades de l'apprentissage	**Fr. 2.50**
Le livre des 40 petits récits	Exercices de lecture cursive. Ces récits familiariseront l'enfant avec sa vie familiale	**Fr. 4.75**
Cahier d'exercices	Nombreux exercices dynamiques servant de feuilles de tests permettant l'auto-contrôle de l'élève	**Fr. 6.—**

Matériel complet pour classes à partir de 15 élèves : **réduction 10 %**

Demandez l'envoi de la documentation et inscrivez-vous pour une démonstration chez

DELACHAUX & NIESTLÉ

Editeurs — Rue Hôpital 4 — Tél. (032) 5 46 76 — Neuchâtel

Etudes classiques scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténodactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Grands et petits, ils roulent tous sur

ALLEGRO

Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1400 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La Caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Elle assure également facultativement les adolescents de l'âge postscolaire jusqu'à l'âge de 20 ans au maximum et qui n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne

Hauterive **ÉCOLE DE SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE**

Rue du Petit-Chêne 11 — 1003 Lausanne
Téléphone (021) 23 23 97

COURS DE SECRÉTARIAT en 2 et 3 langues
COURS DE COMMERCE
(préparation à l'entrée en 2e année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

I. Allaz, Dr. ès sc. économiques, Lic. ès sc. pol.
B. Bieri, Dr en droit.

Pour les machines cartonnage et reliure, adressez-vous à la fabrique de machines

Jos. Hunkeler
4806 Wikon

cisailles à carton - massicots - presses
grand choix

Votre but de course !

MT-PÈLERIN 900 m.

à 15 minutes par le funiculaire

LES PLEIADES 1400 m.

à 45 minutes par train à crémaillère

Tout le Léman est à vos pieds

EVEY 380 m.

Places de jeux, buffets-restaurants

Renseignements dans toutes les gares et à la direction : tél. (021 51 29 12 et 51 29 22

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau et le Jura

Champs de narcisses en mai et juin

6 Bibliothèque Nationale Suisse 3000 B E R N E

J.A. Montreux 1

S. A. de l'imprimerie Corbaz, Montreux